

L'intérêt du Projet du Poste Optique :

Restaurer un monument historique qui nous appartient, le faire reconnaître au Patrimoine National afin que les collectivités territoriales assurent sa conservation.

Rassurons-nous : l'objectif n'est pas que le site devienne international ! Vu sa localisation, il sera accessible aux amateurs et professionnels du patrimoine, aux guides accompagnateurs du canton, de la vallée, du département, de la région, qui peuvent l'intégrer dans un circuit spécifique.

L'association interviendra dans la promotion du site, à chaque étape de son évolution.

Dans quelques années, le poste optique retrouvera sa construction d'origine.

Crédits photographiques :

Jean-Gabriel BODELET,
Sylvie GIROUD.

Document Imprimé par nos soins : 06/2017
« Ne pas jeter sur la voie publique »

Informations pratiques

Association "Fêtes et Patrimoine Lagerain"

Bureau 2017

Présidente : Sylvie GIROUD
Vice-Président : Jean-Louis MARTIN
Trésorière : Jeannine COULANGES
Secrétaire : Christelle MARCHAND-MAILLET

- **Cotisation adhérent Habitant St Léger :** 10 €
- **Cotisation Actif, toute commune bienvenue :** 10 €
- **Membre bienfaiteur :** le montant de votre choix sera le bienvenu...

Les cotisations sont individuelles et annuelles

Siège social :

Mairie de Saint Léger
Rue de la Mairie. 73220 St Léger

Adresse de gestion:

Le Domaine
Impasse de la Fassire. 73220 St Léger

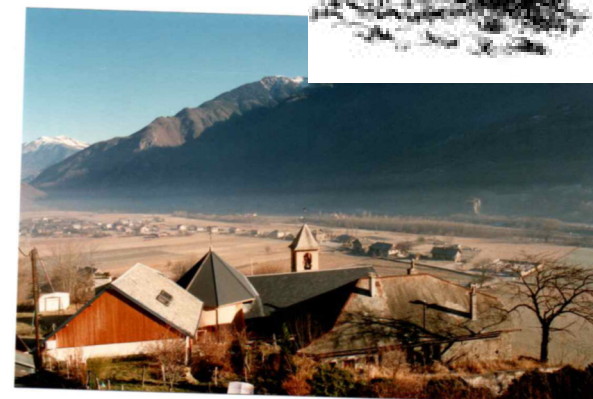
Téléphone : 04 79 36 35 72

Messagerie : ass.pat.Lagerain@orange.fr

www.patrimoine-lagerain73.org

Association Fêtes et Patrimoine Lagerain

Association loi 1901
N° Siren : 830 193 637



Tél. : 04 79 36 35 72

« Fêtes et Patrimoine Lagerain »

est une association communale destinée à réunir toutes les personnes de bonne volonté qui aspirent à participer à l'animation de notre village, à entreprendre des projets collectifs, à partager la mémoire de nos aînés:

Le patois, la tradition orale, les chants, les fêtes traditionnelles, les édifices bâtis, les fours à pain, les fontaines, les murs en pierres sèches, les demeures anciennes, l'histoire des familles... les cultures, les métiers qu'ont exercé nos prédécesseurs (le tabac, la vigne, la vannerie...) : tout cela constitue notre patrimoine.

Partageons-le avec nos enfants, dans une belle farandole pour brûler l'hiver, par exemple :



Les failles 2017

« Fêtes et Patrimoine Lagerain »

Est aussi une structure juridique, reconnue par l'Etat, qui peut porter des projets et solliciter des subventions : comme le projet de restauration du Poste Optique, qui nécessitera une préparation du chantier, des partenariats, des fonds publics...



Le Poste Optique aujourd'hui

...et un autofinancement.

Des manifestations culturelles, festives peuvent alimenter un compte que l'association attribuera à cette réalisation.